

L'hon. M. HOWE: La lecture attentive de l'article convaincra l'honorable député que le travail de l'usine pionnière est nettement limité:

Poursuivre des travaux d'essai et de développement et se livrer à la fabrication quant aux matières mentionnées aux alinéas *c)* et *d)* du présent article, de manière à rendre les procédés, méthodes ou produits auxquels se rapportent lesdites matières, plus disponibles et efficaces dans les arts mécaniques et la fabrication,...

M. FLEMING: Continuez.

L'hon. M. HOWE:

...ainsi que pour des fins scientifiques et autres.

M. FLEMING: Oui; "et autres".

L'hon. M. HOWE: Peut-être les mots "et autres" sont-ils superflus. Sans ces mots, le texte actuel contiendrait exactement la réserve que demande l'honorable député.

M. FLEMING: Sauf erreur, nous sommes d'accord sur l'objet de cet article. La difficulté se résume à la portée des termes employés et je prie le ministre de noter que le texte que je propose confère au conseil tous les pouvoirs qu'il a réclamés par deux fois. Il ne le prive d'aucun avantage et l'article sera plus clair, si, après le mot "fabrication", on ajoute les mots "se rattachant auxdits travaux d'essai et de développement".

L'honorable M. HOWE: Je répète qu'une lecture attentive révèle l'existence de cette réserve dans le texte actuel:

...de manière à rendre les procédés, méthodes ou produits auxquels se rapportent lesdites matières, plus disponibles et efficaces dans les arts mécaniques et la fabrication.

Ainsi que pour des fins scientifiques et autres.

Je pourrais peut-être vous dire ce qui s'est produit pendant les années de guerre. Le Conseil national de recherches a accompli une excellente besogne dans le domaine du radar durant la guerre. Il n'a pas fabriqué d'appareils de radar pour le public, mais il en a établi un modèle remis à la Research Enterprises qui s'est occupée de la fabrication. Je crois qu'au sens strict du mot, il y a eu fabrication dans ce cas, mais seulement aux termes de la loi; "auxquels se rapportent lesdites matières, plus disponibles et efficaces dans les arts mécaniques et la fabrication". Il s'agit simplement de l'établissement d'un modèle.

M. FLEMING: Ne s'agirait-il pas du genre de fabrication qui se rattacherait nettement aux travaux d'essai et d'invention? Mon amendement, je le répète, n'enlèverait au conseil aucune attribution qu'il lui faut posséder. Les paroles du ministre confirment mes observations antérieures; nous sommes du même avis quant au but poursuivie. Il s'agit sim-

[M. Fleming.]

plement de restreindre un peu l'ampleur inutile des termes de l'article. Je me demande quelle objection on peut bien opposer à l'insertion des mots que j'ai proposés pour rendre le texte plus clair.

L'hon. M. HOWE: Je suis d'avis que ce serait une redondance. La loi prescrit exactement ce que l'honorable député désire:

...de manière à rendre les procédés, méthodes ou produits auxquels se rapportent lesdites matières, plus disponibles et efficaces dans les arts mécaniques et la fabrication.

Ce n'est pas de la fabrication, sauf dans le sens de rendre le produit disponible et efficace dans les arts mécaniques et la fabrication, ainsi que pour des fins scientifiques et autres. On vise simplement à rendre la découverte efficace pour le manufacturier.

L'hon. M. STIRLING: Qu'est-ce que le ministre entend par "autres"? Il me semble que ce mot veut simplement dire et coëtera.

L'hon. M. HOWE: Je veux bien proposer un amendement qui pourrait éclaircir le sens.

M. FRASER: Le ministre ne pourrait-il pas mettre: "pour des fins scientifiques et autres"? Cela ne suffirait-il pas?

L'hon. M. HOWE: Mais c'est ce que le texte comporte effectivement.

M. JAENICKE: Mon objection à moi a trait à l'alinéa *i)* et non à l'alinéa *h)*, parce que c'est un tout autre principe qui entre en jeu...

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): Règlement! Il me semble que nous ferions bien d'en finir avec l'alinéa *h)* avant de passer au suivant. L'honorable député d'Eglinton (M. Fleming) a proposé que l'article 7 soit modifié par l'insertion après le mot "fabrication", à la quatrième ligne de la page trois, les mots "résultant de ces travaux d'essai et de développement."

L'hon. M. HOWE: Mon honorable ami voudrait-il lire l'article, comme il apparaîtrait après la modification qu'il propose?

M. FLEMING:

Poursuivre des travaux d'essai et de développement et se livrer à la fabrication résultant de ces travaux d'essai et de développement quant aux matières mentionnées aux alinéas *c)* et *d)* du présent article, de manière à rendre les procédés, méthodes ou produits auxquels se rapportent lesdites matières, plus disponibles et efficaces dans les arts mécaniques et la fabrication, ainsi que pour des fins scientifiques et autres.

C'est à la fois clair et grammatical.

M. PROBE: Il est manifeste que nos voisins de droite tiennent à ce que cet alinéa interdise en toutes circonstances à la Couronne de se livrer à la fabrication pour des